



Accès aux soins des patients non francophones en France : pour en finir avec les malentendus

« Je suis femme, turque, citadine : c'est à moi de faire un outil de travail de tout ce qui constitue a priori un écart » (2)

En France, en 2008, 9 % des obstacles à l'accès aux soins relevés au Comede (Comité médical pour les exilés) étaient liés à l'absence d'interprète dans les centres de Sécurité sociale, lors de l'ouverture des droits (1).

Les professionnels considèrent souvent la "barrière linguistique" comme un frein à la relation de soins. Pour les patients, cet obstacle peut être suffisant pour ne rencontrer les soignants que s'ils sont sûrs de pouvoir s'exprimer dans une langue maîtrisée.

Quel interprète en situation de soins ? L'interprète est un nouvel interlocuteur dans une relation thérapeutique triangulaire. Trouver un interprète veut avant tout dire : "ici on veut m'écouter et me comprendre". Le soignant doit laisser ce cadre s'installer et accepter de moins maîtriser le rythme de la consultation.

Plus que les mots, il s'agit de traduire le sens et parfois de traduire l'exil. L'interprète est aussi un acteur essentiel pour l'annonce d'un diagnostic difficile, la prévention, etc. Il faut enfin traduire sans trahir.

Face à ces enjeux de soins, la présence d'un interprète professionnel est préférable dans la majorité des cas. Pourtant, malgré quelques expériences positives, il n'existe pas d'interprétariat professionnel de service public en France.

L'interprète se trouve parfois dans une situation complexe de double appartenance : il peut faire partie à la fois de la communauté du patient et de la communauté des soignants. De même que les points de dissemblance entre l'interprète et le patient, ces zones de recoupements demandent une grande vigilance.

La traduction d'une histoire intime peut aussi interagir avec le parcours personnel de l'interprète. Lorsqu'il s'agit de souffrance ou de maladie, plusieurs interprètes soulignent la charge émotionnelle importante, dès lors que le traducteur se trouve dépositaire de la parole de la personne qui vient en consultation.

Rencontre des langues - rencontre thérapeutique. J. est un jeune patient tamoul. La première consultation s'est déroulée en anglais. Nous avons pu nous comprendre, mais tout ne pouvait être dit dans une langue qui restait étrangère, pour J. comme pour moi. À notre deuxième rencontre, une interprète professionnelle en tamoul était présente : un nouvel échange était possible et nous avons largement pu compléter les éléments de la première consultation, tant sur le plan somatique que sur le plan d'une souffrance plus intime. Nous avons avancé.

La troisième consultation s'est déroulée plusieurs semaines après, à nouveau sans interprète. J. avait pu bénéficier de cours de français. Ses progrès étaient impressionnants et il m'offrait comme un présent des phrases entières dans ma langue maternelle. La consultation, bien moins asymétrique,

s'est déroulée en français et en anglais. L'espace d'accueil avait été créé lors de la deuxième consultation par l'interprète qui lui avait donné

confiance et, d'une certaine façon, rendu la parole. Finalement, grâce à l'interprète, nous avons transformé l'obstacle que constituaient nos deux langues en un appui thérapeutique que nous utilisions avec plaisir.

Bénédicte Gaudillière
Médecin au Comede (94)

Texte inédit : *Rev Prescrire* 2010 ; 30 (322) : 581.
Contribution aux *Rencontres Prescrire* 2010
(28 et 29 mai 2010 à Bruxelles)

1- Comede "La santé des exilés" Rapport d'activité et d'observation 2008 : 65 pages. Site www.comede.org
2- Gül Mete-Yuva, interprète professionnelle, intervenante au Comede "Traduire pour rendre la parole" *Maux d'exil* 2008 ; (24) : 1-8.

Interprétariat par téléphone

ISM (Inler Service Migrants) -
interprétariat, 24h/24 - 7 jours/7
Tél. 01 53 26 52 62

85 langues et dialectes, 28 € l'unité de
15 mn (26 € sur abonnement)
Site www.ism-interpretariat.com
Renseignements : 01 53 26 52 50

Interprétariat avec déplacement

ALSACE/Strasbourg, Migrations santé
Alsace, 03 88 22 60 22

CENTRE/Bourges, Accueil et promotion,
02 48 70 99 23

FRANCHE-COMTÉ/Vesoul,
AAMI, 03 84 75 36 27

ÎLE-DE-FRANCE/Paris
ISM-interprétariat, 01 53 26 52 52

LORRAINE/Woippy
ISM Est, 03 87 31 77 77

PAYS-DE-LOIRE/Nantes
ASAMLA, 02 40 48 51 99

PACA/Marseille
ISM 04 91 92 56 44

ADRM 04 91 62 84 75

RHÔNE-ALPES/Annecy
ALAP 04 50 51 51 45

RHÔNE-ALPES/Lyon
ISM Corum 04 72 84 78 99

« Pour traduire
il faut d'abord
comprendre » (2)